

SEANCE DU
18 DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :
70

Nombre de conseillers présents :
47

Date de convocation :
12 décembre 2025

Date d'affichage :
19 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY
VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Guy MIKOJASKI - M. Félix MORENO - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE
CONSEILLERS

OBJET :
**Appel à projets départemental 2026 -
Approbation du projet structurant 2026 du
territoire de la Communauté Urbaine Creusot
Montceau**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 56**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 56**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 9**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 14**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Thierry BUISSON
Mme Nadège CANTIER
Mme Evelyne COUILLOT
M. Bernard DURAND
M. Cyril GOMET
M. Didier LAUBERAT
Mme Christiane MATHOS
M. Frédéric MARASCIA
Mme Viviane PERRIN
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Jean PISSELOUP
M. Laurent SELVEZ
Mme Fabrice VESVRES
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Michel CHAVOT



Le rapporteur expose :

« Lors de son assemblée délibérante du 21 novembre 2025, le Département de Saône-et-Loire a reconduit pour l'année 2026 son dispositif d'appel à projets auprès des communes et EPCI de Saône-et-Loire, avec un délai de réponse fixé au 31 décembre 2025.

Cet appel à projets comporte deux leviers complémentaires :

- Un soutien aux projets portés par les communes et les intercommunalités, présentés dans les thématiques suivantes : services de proximité et transition énergétique des bâtiments ; urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement ; développement, promotion, valorisation et attractivité des territoires ; infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien ; santé.
- Un soutien à un projet structurant par bassin de vie (correspondant aux territoires de SCoT) dont l'objectif est de participer aux priorités en matière d'équipement. La Communauté Urbaine Creusot Montceau, en tant que structure porteuse de la contractualisation et du plan local d'urbanisme intercommunal valant SCoT, est un bassin de vie, au sens de l'appel à projet structurant.

Le présent rapport concerne le choix du projet structurant de la Communauté Urbaine, pour lequel le Département de Saône-et-Loire réserve une subvention de 250 000 €, sous réserve que le montant ne dépasse pas 80 % du montant HT de dépenses éligibles.

Les projets territoriaux structurants désignent des équipements qui, par leur importance ou leur ampleur, visent la transformation du territoire (socioéconomique, énergétique, écologique, culturelle), répondent à des exigences en matière de développement durable et solidaire, rayonnent à l'échelle de plusieurs communes, intègrent des clauses sociales dans la réalisation et doivent être mûrs et viables économiquement.

Leur sélection repose sur leur capacité à concilier attractivité territoriale, équité et durabilité, tout en s'alignant sur les priorités stratégiques du Département.

Le projet proposé est l'électrification de la flotte de véhicules et l'adaptation des infrastructures de maintenance.

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique et d'amélioration des mobilités durables, la Communauté Urbaine Creusot Montceau engage un projet ambitieux de verdissement de sa flotte de bus urbains, par l'acquisition de véhicules électriques et la transformation de ses infrastructures de maintenance.

Ce projet vise à remplacer progressivement les bus thermiques par 14 bus électriques, tout en adaptant les deux dépôts de bus situés au Creusot et à Montceau-les-Mines, pour accueillir, recharger et entretenir ces nouveaux véhicules. Ce projet irrigue tout le territoire communautaire.

Le projet prévoit :

- Une première acquisition de 4 bus électriques : 2 380 000 €
- La transformation des dépôts de bus pour l'arrivée des bus électriques : 1 800 000 €
- Installation de bornes électrique,
- Passage en haute tension des dépôts de bus,

- Réfection des espaces

Les bénéfices attendus sont significatifs : réduction annuelle de 300 tonnes de CO₂, baisse des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air et renforcement de l'attractivité du réseau de transport urbain sur les 34 communes du territoire.

Il est proposé de soumettre au Département le projet d'aménagement et d'adaptation des deux dépôts de bus.

Au regard du calendrier de mise en œuvre du projet sur 2026 et 2027, la Communauté Urbaine sollicite la possibilité de présenter le projet au département deux années de suite, lors des appels à projets 2026 et 2027.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Madame Evelyne COUILLOT, Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Viviane PERRIN, Madame Nadège CANTIER intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.

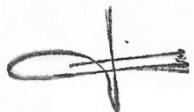
DECIDE

- De présenter à « l'appel à projets structurants » 2026 et 2027 du Département de Saône-et-Loire l'opération « électrification de la flotte de véhicules et adaptation des infrastructures de maintenance » qui s'élève à un montant total de 1 800 000 €.
- De solliciter l'aide du Département à hauteur de 250 000 € pour ce projet.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents des appels à projets.

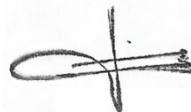
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La Vice-Présidente,
Isabelle LOUIS



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La Vice-Présidente,
Isabelle LOUIS



Le secrétaire de séance,
Michel CHAVOT

OC
H